

**« REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU BREVET
PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE
« EDUCATEUR SPORTIF » MENTION « RUGBY A XV »**

<p align="center">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-47-3 du code du sport.</p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p align="center">MODALITES D'EVALUATION</p>	<p align="center">CRITERES D'EVALUATION</p>
<p align="center">UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</p>			
<p>Participation au fonctionnement de la structure</p> <p>Accueil et accompagnement de tous les publics au sein de la structure proposant la pratique du rugby à XV en prenant en compte leurs différences et les contextes d'intervention;</p> <p>- Participation à la communication et à la promotion de la structure en interne et en externe</p> <p>-Participation au fonctionnement de la structure</p> <p>- Participation à l'organisation des activités de la structure</p> <p>-Promotion du sport et du rugby à XV comme moyen de prévention des comportements contraires aux valeurs du sport et de</p>	<p>C1.1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.</p> <p>C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.</p> <p>C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure.</p>	<p>Une situation d'évaluation certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <p>- de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.</p> <p>-d'une soutenance orale</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapte sa communication aux différents publics - Produit des écrits professionnels - Promeut les projets et actions de la structure - Repère les attentes et les besoins des différents publics - Choisit les démarches adaptées en fonction des publics - Garantit l'intégrité physique et morale des publics - Se situe dans la structure - Situe la structure dans les différents types d'environnement - Participe à la vie de la

<p>l'éthique sportive ;</p> <p>-Participation à l'organisation d'animations événementielles au sein de la structure afin de contribuer à la promotion du rugby à XV et de son utilité sociale.</p> <p>- contribution au bon déroulement des tournois organisés par le club</p>		suivie d'un entretien.	structure.
--	--	------------------------	------------

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

<p>Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ du rugby à XV</p> <p>-Prise en compte des caractéristiques du contexte d'intervention pour inscrire son action dans le cadre des politiques publiques et/ou fédérales en rugby à XV.</p> <p>-Proposition d'activités dans le programme de la structure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'organisation des activités de la structure - Participation à la communication de la structure - participation à la définition des objectifs et des plans d'action des projets de développement <p>-Définition des objectifs, des moyens et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser son projet dans des conditions optimales de sécurité</p> <p>-Participation à la mise en œuvre des projets de développement visant à dynamiser le club dans son environnement socio-économique en prenant en</p>	<p>C2.1-Concevoir un projet d'animation</p> <p>C2.2-Conduire un projet d'animation</p> <p>C2.3-Evaluer un projet d'animation</p>	<p>Une situation d'évaluation certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique. <p>-d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli - Définit les objectifs et les modalités d'évaluation - Identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet - Planifie les étapes de réalisation - Anime une équipe dans le cadre du projet - Procède aux régulations nécessaires - Utilise les outils d'évaluation adaptés - Produit un bilan - Identifie des perspectives d'évolution.
--	--	--	--

<p>compte la réglementation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du bilan et propositions de perspectives futures de son action - Participation au suivi administratif de son action. 			
<p>UC3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE EN «RUGBY à XV »</p>			
<p>Conduite des actions d'éveil, d'initiation, de découverte d'apprentissage, du rugby à XV</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception d'un projet pédagogique dans le domaine du rugby à XV - Elaboration d'un cycle, d'une séance, d'une progression visant à développer l'autonomie des pratiquants - Application de situations recueillies dans des documents de référence ; - Contribution à l'acquisition des principes fondamentaux de la pratique du rugby à XV ; - Communication sur le but, les objectifs et le déroulement de l'activité ; - Conception de l'évaluation de son projet pédagogique - Evaluation des progressions de l'ensemble des ressources des pratiquants ; -Positionnement sur sa pratique, ses interventions et capacité à se remettre en cause - Conception des perspectives futures de son action ; 	<p>C3.1-Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en rugby à XV</p> <p>C3.2-Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en rugby à XV</p> <p>C3.3-Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage en rugby à XV</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> -de la production d'un document portant sur un cycle d'apprentissage réalisé dans sa structure d'alternance -d'une mise en situation professionnelle d'animation d'une séance d'apprentissage -d'un entretien portant sur la séance d'apprentissage. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Prend en compte les caractéristiques du public dans la préparation de la séance et du cycle -Fixe les objectifs de la séance et du cycle et les modalités d'organisation -Programme la séance et le cycle d'apprentissage -Anime une séance en fonction des objectifs -Met en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs et aux caractéristiques du public -Adapte son action pédagogique aux comportements observés -Evalue la progression des pratiquants au regard des objectifs fixés -Evalue son action pédagogique au regard de la séance et du cycle -Projette son action dans la continuité du cycle
<p>UC 4 – MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « RUGBY à XV » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE</p>			
<p>-Assure la sécurité des pratiquants et des tiers lors des séances de rugby à XV</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des gestes techniques liés au rugby à 	<p>C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention « rugby à</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen :</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie les comportements des joueurs au regard d'un

<p>XV ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perception des situations à risques et remédiation - Initiation aux différentes pratiques dans le respect des règles et en tenant compte des spécificités des publics - Application de la réglementation et suivi de ses évolutions ; - Vérification de la connaissance du règlement interne de la structure et des règles de sécurité par tous les pratiquants; - Application et mise en œuvre des réglementations en vigueur pour la protection des publics - Sensibilisation aux comportements à risque ; - Participation à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations ; 	<p>XV »</p> <p>C4.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention « rugby à XV »</p> <p>C4.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité du rugby à XV</p>	<ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un dossier comprenant une séquence vidéo réalisée par le candidat - d'une analyse technique et sécuritaire portant sur le dossier transmis comportant une présentation suivie d'un échange avec les évaluateurs 	<p>référentiel de jeu et de la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse les gestes et comportements inadaptés au regard des règlements et de la sécurité et en détermine les causes - Utilise des outils de remédiation adaptés au regard des règlements et de la sécurité - Mobilise les règlements du rugby à XV sous toutes leurs formes et pour tous les publics - Initie à la pratique de l'arbitrage en rugby à XV - Respecte et fait respecter l'éthique et les valeurs sur et autour des terrains - Sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risque - Aménage l'espace de pratique ou d'évolution - Veille à la conformité et à l'état du matériel
--	--	---	--